

Remarque:

la présentation de la plate-forme et des différents points cités dans le document sont mis en page selon les trois facettes du concept du développement durable : social, environnemental et économique. Il est, en effet, indispensable que les objectifs du développement durable soient systématiquement pris en considération dans toutes les actions et décisions communales.

Plate-forme rose-verte pour les élections à la Municipalité

Législature 2006 – 2011

Les candidats¹ à la Municipalité de l'alliance rose-verte s'engagent, en cas d'élection, à tout mettre en œuvre pour développer et faire aboutir les mesures présentées ci-après.

C'est un contrat qu'ils vous proposent mais, évidemment, c'est à vous de le valider... en allant voter.

¹ *Par souci de simplification, tous les noms de personne, de métier, de statut ou de fonction utilisés dans ce texte sont employés au masculin et valent indifféremment pour les deux sexes.*

MESURES ENVIRONNEMENTALES		➤ Améliorer le cadre de vie communal dans le respect des principes du développement durable
Thèmes	Objectifs	Moyens
<i>Transport et aménagement du territoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la mobilité « douce » et les transports publics • Renforcer l'attrait des transports en commun, en pensant aussi aux personnes à mobilité réduite • Améliorer la sécurité des usagers du domaine public • Maintenir, améliorer la qualité des sites • Favoriser un cadre de vie sécurisant et convivial dans les quartiers d'habitation et les villages 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Instauration d'itinéraires en sites piétonniers et cyclables propres (sur les quais par ex.) ⇒ Soutien au réseau « Pédibus » ⇒ Proposer à la population un service d'utilisation de véhicules communaux (sur le principe de Mobility) durant le week-end ⇒ Incitation à l'augmentation des cadences en milieu urbain et périurbain ⇒ Mise en place de dessertes tardives ⇒ Adhésion à la communauté tarifaire <i>Mobilis</i> ⇒ Mise à disposition, à prix réduit, de cartes journalières type « abonnement général » ⇒ Construction de trottoirs sur les axes routiers dangereux et à forte circulation ⇒ Sécurisation des carrefours dangereux notamment par la création de giratoires ⇒ Intégration, lors de toute nouvelle construction, de l'aménagement de cheminements piétonniers ⇒ Signalisation et valorisation des liaisons piétonnières ⇒ Révision et mise en œuvre du Plan Général d'Affectation selon les principes du Plan directeur communal (préservation du cadre de vie, maintien des zones vertes autour des villages, corrections des erreurs du passé) ⇒ Amélioration de la qualité des espaces publics (zone du Pierrier, de la Rouvenaz, du Port de Territet par ex.) ⇒ Création de zones à modération de trafic
<i>Energie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Economiser l'énergie et promouvoir les énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuite de l'isolation des bâtiments communaux existants et de toute autre mesure propre à limiter la consommation (standard Minergie par ex.) ⇒ Promotion des énergies renouvelables (bois, solaire, couplage chaleur-force par ex.)
<i>Pollution</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la pollution 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Entretien respectueux de l'environnement pour les routes et autres surfaces de la commune ⇒ Utilisation modérée du sel en hiver ⇒ Information régulière à la population concernant la qualité de l'air, particulièrement en été ⇒ Amélioration de la gestion des déchets par un meilleur tri à la source et amélioration de l'information en la matière ⇒ Canalisation du trafic lourd
<i>Diversité biologique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la nature en ville et sauvegarder le patrimoine naturel sur le territoire communal 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Entretien différencié des surfaces entretenues par la commune ⇒ Plantation d'essences locales utiles à la faune ⇒ Mise en place de conditions permettant aux propriétaires de terrains de favoriser la diversité biologique (aide communale ciblée par ex.) ⇒ Poursuite de la sensibilisation des équipes d'entretien ⇒ Etude de l'impact de la diversité biologique lors de la réalisation de projets communaux

<i>Santé</i>	<ul style="list-style-type: none"> Assurer notre rôle dans la chaîne des urgences préhospitalières Améliorer la complémentarité des différents partenaires du réseau de soins coordonnés Maintenir l'aide individuelle ciblée, notamment dans le domaine des soins dentaires 	⇒ Poursuite de la mise en place d'équipes formées à la médecine d'urgence au profit des ambulances ⇒ Réévaluation des moyens à disposition et réexamen des modalités d'attribution
<i>Administration communale</i>	<ul style="list-style-type: none"> Développer un meilleur accueil du public et les synergies entre les services communaux Poursuivre l'amélioration de la qualité des prestations fournies à la population 	⇒ Application d'une gestion par projets au sein de l'administration communale ⇒ Valorisation du travail à temps partiel
<i>Région</i>	<ul style="list-style-type: none"> Consolider et développer les collaborations régionales 	⇒ Développement d'une meilleure information sur les activités des entités régionales

MESURES SOCIALES		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diminuer les disparités économiques et sociales en se préoccupant des exclus de la prospérité, notamment des familles, des personnes âgées sans soutien, des chômeurs, des personnes à faible revenu et des jeunes marginalisés. ➤ Favoriser l'équité et l'égalité des chances
Thèmes	Objectifs	Moyens
<i>Politique du logement</i>	<ul style="list-style-type: none"> Développer une offre suffisante de logements abordables 	⇒ Soutien des pouvoirs publics aux coopératives d'habitation (création et rénovation de logements) ⇒ Mesures urbanistiques (adoption d'un nouveau Plan Général d'Affectation, habitat groupé par ex.)
<i>Politique de la jeunesse</i>	<ul style="list-style-type: none"> Développer les structures mises en place, favoriser le dialogue, encourager la concertation régionale 	⇒ Mise à disposition de moyens suffisants pour les centres du « Point » à Montreux et pérennisation de la « Virgule » à Clarens. ⇒ Coordination des projets régionaux en tenant compte des besoins de chaque commune, notamment dans les domaines sportif, culturel, des loisirs et du travail de rue ⇒ Maintien du soutien aux juniors des sociétés locales
<i>Politique familiale</i>	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accueil de la petite enfance Améliorer la réponse aux besoins des enfants en âge de scolarité Soutien aux familles en difficulté 	⇒ Soutien au réseau des « Mamans de jour », ⇒ Adaptation de l'aide aux institutions tenant compte particulièrement des besoins et demandes des parents effectuant des horaires irréguliers ⇒ Développement de l'offre des cantines scolaires communales ⇒ Développement de l'offre relative aux devoirs surveillés ⇒ Incitation à l'harmonisation des horaires scolaires enfantins et primaires ⇒ Maintien d'aides ponctuelles ciblées en fonction de la capacité économique (pour permettre la participation à des camps scolaires ou aider au paiement de soins dentaires par ex.)
<i>Formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter la formation et les choix professionnels 	⇒ Poursuite de l'effort de création de places d'apprentissage et de stages pratiques au sein de l'administration communale ⇒ Mise en place, dans l'administration communale, de postes de réinsertion (à durée déterminée) pour les chômeurs en fin de droits
<i>Lien social</i>	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les relations entre les générations et les communautés 	⇒ Favoriser le dialogue entre les autorités et les communautés étrangères (création d'une commission par ex.)
<i>Politique culturelle</i>	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès aux diverses formes de 	⇒ Soutien adapté aux institutions et milieux

	<p>culture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer la possibilité, pour tous les enfants, d'accéder à une formation culturelle 	<p>associatifs actifs dans la culture formative</p> <p>⇒ Maintien des aides ponctuelles ciblées</p>
--	---	---

MESURES ECONOMIQUES		➤ Mettre en place une politique économique communale en étroite adéquation avec les contraintes sociales et environnementales
Thèmes	Objectifs	Moyens
<i>Politique économique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le maintien du tissu économique actuel, et donc la sauvegarde, voire le développement des emplois, avec un souci de diversification 	<p>⇒ Soutien aux organismes qui favorisent le développement économique et la diversification au plan régional et local</p> <p>⇒ Intensification des contacts intercommunaux</p>
<i>Fiscalité</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver des ressources fiscales suffisantes dans le but d'assurer les prestations indispensables à l'ensemble de la population de la commune 	<p>⇒ Adaptation de l'impôt jusqu'à un taux qui nous permette de réaliser nos objectifs, notamment en matière de politique sociale, d'entretien adéquat du patrimoine communal et de réalisation d'investissements indispensables tels que la réhabilitation d'espaces publics ou des constructions scolaires</p>